

CHARTRE RESPONSABILITE SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

La présente charte de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) mise en place par la société POLY SERVICES INGENIERIE représente son engagement en matière de gouvernance ; des relations et conditions de travail ; de l'environnement ; des pratiques d'achats et de ventes ; de santé, sécurité au travail ainsi que l'ancrage territorial.

Le respect de ces engagements constitue la clé du développement à long terme de notre l'entreprise et de ses services.

Dans le cadre de sa charte de responsabilité sociétale d'Entreprise, POLY SERVICES INGENIERIE s'engage à :

- ✚ Améliorer en continu la qualité, la santé et la sécurité au travail en mettant à disposition les outils nécessaires ;
- ✚ Sensibiliser ses salariés sur les enjeux environnementaux et à l'adaptation des comportements qui doit en découler ;
- ✚ Garantir des conditions de travail dans lesquelles les droits humains fondamentaux et les normes de travail sont respectés ;
- ✚ Promouvoir la diversité et lutter contre les discriminations pour assurer l'égalité des chances ;
- ✚ Favoriser le développement des compétences et la promotion sociale de ses collaborateurs tout au long de leur vie professionnelle ;
- ✚ Assurer la juste rémunération de ses fournisseurs ;
- ✚ Encourager ses partenaires, sous-traitants et fournisseurs, à adhérer à ses valeurs et à apporter leur contribution à ses engagements en matière de développement durable ;
- ✚ Développer et garantir des partenariats à long terme avec des fournisseurs locaux.

Pointe-Noire, le 06/02/2024

Manager Général

Boris MESSIEMABIALA

